

Coronavirus - La commune s'est mobilisée pour vous!

Les nouvelles de **Saulce**

Printemps 2020

Hôtel
de
Ville

12

LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ

Le nouveau
groupe scolaire



Elections

02

Elections municipales du 15 mars 2020

Les Saulçois ont choisi dès le premier tour des élections municipales leur Conseil municipal.

Près de 59 % des électeurs et électrices se sont déplacés, soit 24 % de moins qu'en 2014.

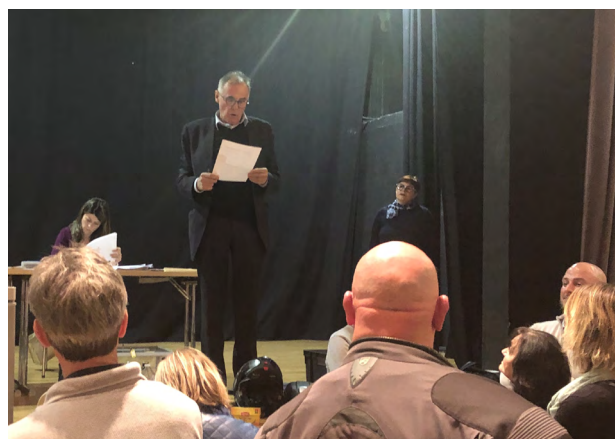
3,4 % des électeurs ont voté blanc ou nul.

La liste « Saulce au Cœur » conduite par Monsieur Daniel Buonomo, est arrivée en tête avec 386 voix, soit 53,68 % et a remporté ce scrutin. La liste « Atout S@ulce » conduite par Monsieur Damien Maes, atteint 333 voix, soit 46,31 %.

Ont été élus :

Liste « Saulce au Cœur » : Daniel Buonomo,
Josiane Dumas,
Gérard Ruel,
Karine Guinfolleau,
Stéphane Vargas,
Katia Bertrand-Rubino,
Nicolas Cotton,
Emilie Floc'h,
José Oliete-Nuez,
Saïda Hadji-Jullien,
Boris Riout,
Corinne Laporte,
Emmanuel Liozon,
Emilie Baulieu,
Kevin Pinchinot

Liste « Atout S@ulce » : Damien Maes,
Laurence Pellier,
Fabien Roux
Valérie Andréolle



Le Conseil municipal procèdera à l'élection du Maire et des adjoints le

jeudi 28 mai 2020

à 20 h

Espace culturel.

Compte tenu des mesures de distanciation, le nombre de places pour le public sera limité.

Directeur de publication : Henri Fauqué

Rédaction : Carole PrévotEAU, Nicole Prost,

Photos : Mairie de Saulce

Conception graphique : Mairie de Saulce

Impression : Sérítechnic

« Reprenons nos Esprits ! Je vous aimerai lucides et exigeants. » écrit Alain Bentolila dans une ode à la Résistance engagée et une exhortation à penser par soi-même.

Plus que jamais d'actualité, cette volonté « de labeur, courage et désir de savoir, ce refus des faux semblants » constituent autant d'étapes « de ce chemin d'espoir qui peut et doit conduire vers un monde de liberté individuelle et solidaire. » ajoute ce grand linguiste qui a consacré sa vie à lutter contre l'ignorance.

Il a su avec sa très vive intelligence, sa finesse, sa simplicité, lutter contre l'abaissement de la pensée. J'ajouterai même combattre les simplifications, pour ne pas dire les « simplismes » qui accompagnent l'E-langage, souvent truffé de fake news manipulatrices.

Or c'est bien là le défi que l'on doit relever face à la pandémie du Coronavirus qui a touché pratiquement toute la planète.

Visons une élévation intellectuelle et une réelle sincérité dans nos débats !

Nous devons, face aux peurs irraisonnées, être animés par le désir de savoir et par la volonté d'unir les hommes et les femmes dans un dialogue positif. Car on ne vaincra cette crise sanitaire, sociale et économique que par « un niveau de compréhension supplémentaire, une connaissance gagnée, un rayon de lumière repoussant toujours plus les ombres obscures. Soyons exigeants, engageons un pas de plus pour dépasser les apparences. »

Ces textes forts d'Alain Bentolila montrent que l'on peut placer dans l'intelligence collective de tous, donc de chacun d'entre nous, l'espoir ambitieux de sortir plus fort de la crise actuelle.

Cet espoir, cette croyance dans l'Homme m'a toujours guidé dans mes actions. A la Mairie aussi; plus prosaïquement, je l'avoue, ma plus grande fierté de Maire est bien d'avoir contribué à la construction d'une école maternelle à mes débuts de jeune élu et d'avoir conclu cette longue période avec la construction d'une école élémentaire moderne au cours des deux dernières années.

Car l'école, avec la famille, constitue le lien essentiel de l'épanouissement de l'enfant, le berceau de sa construction intellectuelle et sociale, le chemin riche qui le mènera vers une vie d'honnête homme : celui qui sait, qui respecte l'autre et prend sa place, toute sa place, dans notre société.

Face à la pandémie, respectons les règles de protection.

Soyez, soyons forts, dépassons-nous !

Bien à vous,

Henri Fauqué

Soutien unanime du Conseil municipal au Maire

Le Conseil municipal a appris l'agression inqualifiable dont le Maire Henri Fauqué, a été victime le mardi 28 avril 2020. Les Conseillers municipaux lui ont exprimé à cette occasion toute leur solidarité et leurs vœux de prompt et meilleur rétablissement.



Covid-19

04

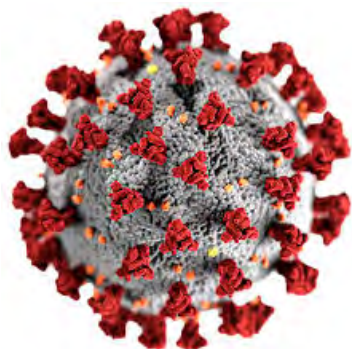
Saulce face à la crise sanitaire

Avec le coronavirus nous vivons un moment difficile, et complexe, de notre Histoire.

Dans cette période de crise il faut souligner les atouts dont disposent les Saulçois.

Des commerces de proximité restés ouverts pendant cette période: le bureau de tabac-presse, la boulangerie et le magasin CarePhone. Qu'ils en soient remerciés. Le centre commercial Leclerc et ses services à la population : grande surface de denrées alimentaires et la pharmacie.

Ensuite, le marché trois jours par semaine, devant l'espace culturel, propose depuis le début de la crise essentiellement la vente de fruits et légumes. Ce dernier constitue un précieux apport en produits frais et locaux.



SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
PRUDENTS

La Mairie a par ailleurs très rapidement mis en place une veille téléphonique permettant de suivre la situation des personnes fragiles et isolées et de répondre à leurs besoins vitaux.

Les Conseillers municipaux se relaient pour faire les courses, alimentaires et pharmaceutiques, des aînés saulçois confinés.

Malheureusement, le virus Covid-19 a interrompu la saison sportive, comme le Basket, bien géré par la Présidente Valérie Andréolle. Soulignons qu'au début de cette dernière saison, l'équipe 1 a rejoint la pré-nationale 3.

Le virus a provoqué l'interruption de la saison culturelle. Les représentations de notre compagnie en résidence, le Théâtre de la Servante, ont dû être annulées. La programmation des spectacles de la compagnie, de très bonne qualité, a toujours été appréciée du public de Saulce. ■



Arrêté du Maire de non-réouverture des écoles au-delà du 11 mai

Comme partout en France, les écoles de Saulce ont fermé leurs portes dès le début du confinement le 17 mars. La date de début du déconfinement a été fixée au 11 mai par le Président de la République.

Le Maire, responsable de la sécurité sanitaire, et des bâtiments abritant les écoles et le restaurant scolaire de la commune, ne dispose pas, jusqu'à maintenant, des moyens adéquats pour ré-ouvrir ceux-ci en toute sécurité pour les enfants et leur famille. Ainsi il manque de personnel pour aider les enseignantes à faire respecter aux enfants les mesures d'hygiène. Enfin, le bâtiment actuel de l'école élémentaire ne permet pas de mettre en place les mesures d'hygiène, celles visant à faire respecter les distances de sécurité obligatoires plus particulièrement dans les toilettes, anciennes, et les couloirs.

Le nouveau groupe scolaire aurait permis une réouverture de l'école élémentaire. En effet, la conception du futur bâtiment est beaucoup mieux adaptée à l'application des protocoles de sécurité. Mais les différents recours devant les instances de justice contre le PLU de Saulce ont retardé le démarrage des travaux de plusieurs années.

C'est très regrettable et aujourd'hui pénalisant pour les écoliers. Suite à ces divers constats, et dans l'intérêt des Saulçois, le Maire a décidé dès le 23 avril de prendre un arrêté de fermeture des bâtiments abritant les écoles et le restaurant scolaire au-delà du 11 mai, et ce après avoir pris l'avis du Bureau municipal et des parents délégués au sein du Conseil d'école.

Le Préfet de la Drôme a dans un premier temps enjoint par courrier le Maire de Saulce à retirer cet arrêté. Henri Fauqué a annoncé qu'il maintiendrait son arrêté et qu'il était prêt à le défendre devant le Tribunal administratif. Depuis, de nombreux autres Maires, partout en France, ont pris des décisions similaires, et les médias nationaux s'en sont fait le relais. A la suite de l'évolution de la doctrine du Gouvernement sur cet important sujet précisant notamment que les Maires sont seuls décisionnaires concernant l'ouverture de leurs établissements, le Préfet de la Drôme semble avoir abandonné toute idée de recours devant le Tribunal administratif contre l'arrêté du Maire. ■



Concertation avec les acteurs des écoles

La commune reste bien évidemment très active au sujet de ses écoles. La concertation avec les enseignantes et les parents d'élèves est maintenue. Une première réunion le 11 mai a permis le lancement d'une réflexion collective sur la préparation de la rentrée scolaire de septembre, et sur ce qui peut être proposé pour une reprise partielle en mode dégradé d'ici les vacances d'été. Toutes nouvelles décisions et informations seront communiquées aux parents très rapidement. ■

Groupe scolaire

06

Les travaux du groupe scolaire ont avancé sans encombre...

Le Conseil municipal a attribué le 28 janvier 2019 tous les lots du marché pour la construction du nouveau groupe scolaire et du restaurant social et scolaire de Saulce.

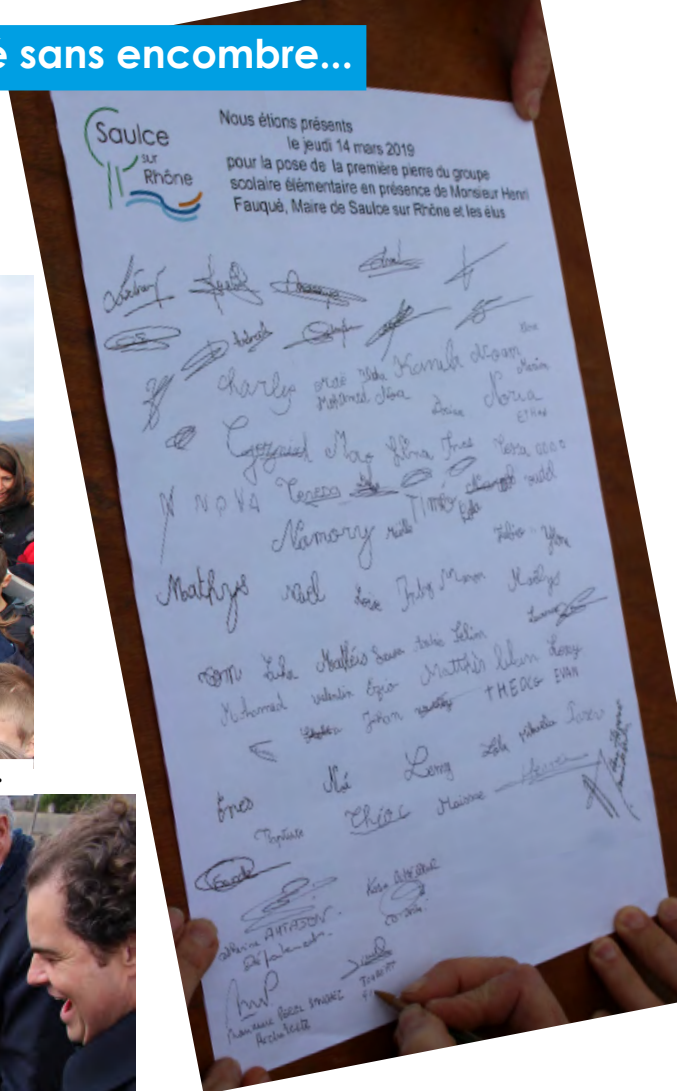


Le document est coulé dans le mur central à l'entrée de l'école.



La pose de la première pierre, le 14 mars 2019, avait engagé dans l'enthousiasme les travaux de ce chantier d'envergure.

Juillet 2019



Ce projet a bénéficié des soutiens financiers de l'Etat, de la Caisse d'Allocations Familiales et du Département de la Drôme, pour des montants significatifs. Monsieur le Maire les a remerciés pour leurs contributions dans l'intérêt des enfants de Saulce.

On ne peut pas en dire autant de l'aide en comparaison très faible de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. C'est le fait du Président de Montélimar-Agglomération qui devait redistribuer la subvention de la Région. Ce Monsieur a eu, à l'égard de tous les enfants de Saulce, une attitude méprisante en refusant de reverser à notre commune les aides de la Région. Il a préféré financer un Boulodrome couvert de deux millions d'Euros chez son ami, le Maire de Bonlieu-sur-Roubion. Pour Monsieur Reynier, TOUT pour les boules, RIEN pour l'éducation.

Ce projet scolaire, structurant pour Saulce et exigeant architecturalement, sera financé en majeure partie par la commune et devrait coûter au total 4 200 000 €, sans AUCUNE hausse d'impôts pour ses habitants. ■



Novembre 2019



Mai 2020

... jusqu'à l'épidémie du COVID-19

La livraison de l'ensemble des bâtiments au quartier de la Girarde était attendue pour le mois de juin 2020, avec un accueil des élèves dès la prochaine rentrée en septembre.

Mais l'épidémie de Covid-19 et les prescriptions sanitaires ont entraîné des retards importants dans le planning. L'ouverture peut être envisagée pour janvier 2021, voire pour la rentrée scolaire de septembre 2021. Ce retard devrait être à l'origine d'une hausse de la dépense de l'ordre de 5 % du budget de l'opération qui entraînerait un surcoût d'environ 200 000 €. ■

Le développement de Saulce

Nous avons peu communiqué depuis plus d'une année à travers « Les nouvelles de Saulce ». Par ce silence, nous avons manifesté notre volonté de ne pas interférer dans la préparation de la campagne des élections municipales. Les services municipaux n'ont pourtant pas chômé; en deux ans plusieurs projets structurants ont pu être enclenchés ou menés à bien.

Si la construction du futur groupe scolaire et restaurant social et scolaire de Saulce est bien le projet majeur de la commune ces dernières années, il est loin d'être le seul.

Au printemps dernier, le Conseil d'Etat, plus haute instance de justice administrative, a rétabli le Plan Local d'Urbanisme de 2015, ex Plan d'Occupation des Sols, après 4 ans de procédure liée à deux recours devant le Tribunal administratif.

Le blocage de ce PLU n'a pas été sans conséquence sur la vie saulçoise. En effet, il a retardé la constructibilité de nouveaux terrains, empêchant le développement de la démographie et l'arrivée de nouvelles familles. En conséquence, le nombre d'habitants à Saulce a stagné entre 2014 et 2017, et n'a pas franchi la barre des 2 000 habitants. De ce fait la commune a été privé de certaines subventions ou dotations financières.

Aujourd'hui, ce PLU est rétroactivement entré en vigueur à la date de son adoption en 2015, et il sera bientôt suivi du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui sera élaboré par Montélimar-Agglomération au cours des prochaines années. ■

Un nouveau Centre d'Incendie et de Secours

Trois ans après la mobilisation des Saulçois pour maintenir le Centre d'Incendie et de Secours local, nous avons accueilli avec beaucoup de satisfaction la décision du Département de la Drôme et du Service Départemental d'Incendie et de Secours de rendre pérenne le Centre de Saulce en lui attribuant des locaux modernes et fonctionnels.

La nouvelle caserne des pompiers sera donc située sur un terrain de 2 400 m² en zone des Reys de Saulce, acheté mi 2019 par le service incendie départemental. Son ouverture est envisagée pour 2021.

Merci à tous ceux qui ont contribué avec la Mairie à faire aboutir ce projet. ■

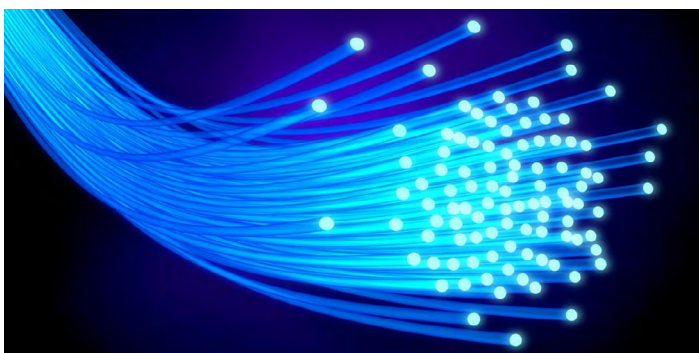


Travaux de voirie et aménagements

Des travaux de voirie essentiels ont par ailleurs été effectués ou sont encore en cours, notamment chemin de l'Enclos, chemin des Rustes et quartier de la Girarde. Dans ce dernier, un bassin de rétention est réalisé, anticipant l'ouverture du groupe scolaire et du nouveau lotissement « Le clos des Lys ».



Les zones d'activités économiques sont quant à elles passées sous la compétence de Montélimar-Agglomération. Cela n'a pas empêché la Mairie de rechercher de nouvelles entreprises et a abouti à l'implantation, dans la zone industrielle des Reys de Saulce, de l'entreprise Sud Mécanique Manutention.



En cette fin de mandat, vous avez pu apprécier la détermination des élus à poursuivre sans relâche le développement de la commune. On peut encore noter tout dernièrement, le recrutement d'un nouveau responsable des services techniques, l'engagement des travaux d'infrastructure pour la fibre optique, et la modernisation du site internet de la Mairie.

Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945

En raison du confinement, la commémoration de l'armistice a eu lieu en comité restreint.

Les Saulçois n'ont pas pu assister à ce moment solennel autour de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale.

Afin de palier à ce manque, un message adressé à tous les Saulçois au travers d'une banderole, a été apposé devant la mairie.

Commémoration du 8 mai:

Confinés, nous nous souvenons. ■



Le discours du Maire

Je ne devais pas être à cette place ici et aujourd'hui. Les circonstances exceptionnelles que vous connaissez tous m'invitent à cette commémoration de l'armistice du 8 mai 1945; dans les circonstances sociales, sanitaires dégradées et dans le respect des mesures indispensables. Je veux tout d'abord rappeler la participation de deux Saulçois et d'un grand militaire à la Résistance drômoise :

Celle de Pierre de Saint Prix, chef civil de la résistance puis Préfet de la Drôme qui fut dans l'action clandestine avec le Général de Corps d'Armée de Lassus Saint Génies, colonel Legrand pendant la guerre, à la tête de ces hommes et femmes qui s'engagèrent sans barguigner avec courage et conviction au risque de leur vie et de celle de leurs proches.

Celle de Jean Bouyon, très jeune résistant qui s'engagea à moins de 20 ans dans l'action et qui vient de disparaître à l'âge de 96 ans. Tous les trois furent mes amis que je respectais et écoutais avec beaucoup d'intérêt.

Je veux que l'on n'oublie aucun des résistants, des déportés, des blessés, des morts qui en s'engageant pour la liberté avec courage et abnégation, ressuscitèrent les valeurs des droits de l'homme et des citoyens, les idées de justice, de liberté et de fraternité qui fondent notre République !

Ils ont été en cela les dignes héritiers des grands philosophes du 18ème siècle, ceux-là même à l'origine des mouvements révolutionnaires et qui contribuèrent à abattre le pouvoir absolu.

Ce travail de construction profond et constant de la démocratie républicaine ne sera jamais achevé. Des Français illustres, Condorcet, Voltaire, Rousseau, Montesquieu au 18ème siècle, Victor Hugo, Lamartine au 19ème, Jean Jaurès, Clémenceau, Jean Moulin, De Gaulle au 20ème siècle pour ne citer que quelques uns, resteront les guides de nos chemins de la liberté. Pussions-nous faire de ce 8 mai un jour extraordinaire, au sens étymologique du terme, un moment de réflexion apaisé.

Un peuple n'avance, une civilisation ne se construit pas dans la crainte et dans l'exacerbation des sentiments de revanche, de racisme, de xénophobie.

Au contraire, apprenons à vivre ensemble dans un monde ouvert. Recherchons sans cesse l'harmonie de l'Homme et de la Nature.

Construisons avec détermination l'amitié des peuples dans le respect de nos différences.

Je porte avec mes trois quarts de siècle, le témoignage d'un élu local qui, ici et ailleurs, pendant 43 ans, a réfléchi, au sens de l'histoire, trop souvent tragique, lors de la préparation des cérémonies devant les monuments aux morts.

N'oublions jamais ce qu'André Malraux devant le Général de Gaulle prononçait lors du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon le 19 décembre 1964:

« Ecoute ce soir, jeunesse de mon pays, les cloches d'anniversaire qui sonneront comme celles d'il y a quatorze ans. Puisse-tu, cette-fois, les entendre: elles vont sonner pour toi.

L'hommage d'aujourd'hui n'appelle que le chant qui va s'élever maintenant, ce Chant des Partisans que j'ai entendu murmurer comme un chant de complicité...

...Ecoute aujourd'hui, jeunesse de France, ce qui fut pour nous le Chant du Malheur. C'est la marche funèbre des cendres que voici...

... Aujourd'hui, jeunesse, puisse-tu penser à cet homme comme tu aurais approché tes mains de sa pauvre face informe du dernier jour, de ses lèvres qui n'avaient pas parlé; ce jour-là, elle était le visage de la France. »

N'oublions jamais les drames, les guerres, les dégâts, les dévastations, les cortèges.

Il importe de ne pas identifier un peuple à la folie de ses dirigeants Nazis et fascistes. Ne confondons pas le peuple italien et les chemises noires du mouvement fasciste de Mussolini, le peuple espagnol le mouvement fasciste de la phalange franquiste, et le peuple allemand avec le fasciste Hitler qui a déclenché la Seconde Guerre mondiale.

Aujourd'hui, les vieilles peurs, les haines sournoises accompagnent et jalonnent la crise sociale.

Les mouvements terroristes contribuent à la régression de notre pensée, à amplifier nos peurs irraisonnées, à développer un individualisme forcené.

Les 8 mai et les 11 novembre restent les dates symboliques du tragique 20^{ème} siècle agitées par les soubressauts de l'histoire.

Il fallait que je vous le dise.

Que vivent la liberté, l'égalité, la fraternité, vive la paix, vive la République française. ■



Vie communale

Personnel communal

NICOLE PROST, rédactrice territoriale, est depuis le mois de juillet 2019 la nouvelle Directrice des services de la Mairie de Saulce-sur-Rhône. Connue des Saulçois pour avoir occupé le poste de première adjointe au Maire, elle travaillait précédemment comme secrétaire administrative au Syndicat Intercommunal des Eaux Drôme-Rhône à Loriol. Au-delà de la coordination des services et de la gestion des affaires générales, elle a également la responsabilité de l'urbanisme. ■

CAROLE PREVOTEAU est chargée du secrétariat du Maire et des élus et contribue à l'administration générale depuis le mois d'octobre 2018. Elle travaillait auparavant au Syndicat à vocation multiples du Pays de Bourdeaux. ■

JOAN DE CLERMONT, adjoint technique, a rejoint les services municipaux depuis le mois d'octobre 2019. Préalablement il a travaillé dans des collectivités voisines. Il s'occupe de l'entretien des espaces verts de la commune. ■

NICOLAS DAMERY, nous a rejoint à Saulce au mois de mars dernier. Il exerçait précédemment à La Voulte. Agent de maîtrise, il a pris le poste de responsable des agents des services techniques de Saulce. ■



Mairie de Saulce-sur-Rhône

12, avenue du Dauphiné - BP 9 - 26270 Saulce-sur-Rhône

Tel : 04 75 63 00 20 - Fax : 04 75 63 05 82

Mail : accueil@saulce.com - <https://www.facebook.com/MairiedeSaulce>

